



Sgen-CFDT des Pays de Loire
9, place de la Gare de l'État, case postale n°9
44276 Nantes Cedex 2
Téléphone : 02 51 83 29 30
sgen@cfdtnantes.org
<http://www.sgencfdtnantes.org>

Déclaration du Sgen-CFDT au CDEN de Loire-Atlantique du 17 octobre 2018

Mme La vice-Présidente du Conseil Départemental,
M.Le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale,
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Plus d'un mois après la rentrée, les séquences de communication de M.Blanquer se succèdent. Ce plan médias désespère les salles de profs et les différents services de l'Éducation Nationale. En effet, si elle permet au Ministre d'exister, cette communication politique permanente n'apporte que peu de solutions concrètes aux problèmes existants, voire en créent de nouveaux. A ce titre, la réforme du Lycée est exemplaire.

- **Réforme du Lycée**

Aujourd'hui, dans le département, les effectifs par classe sont déjà très élevés. 15 lycées sur 25 ont des 2ndes à 35 élèves en moyenne. 12 lycées sur 25 ont des 1ères à 35 élèves en moyenne.

Aujourd'hui, la préparation de la rentrée 2019 a commencé alors que de nombreuses inconnues demeurent. La réforme du lycée se fait dans la précipitation et met en difficulté tous les acteurs : équipes pédagogiques, équipes de direction et administratives et familles.

Aujourd'hui, le Ministre annonce des suppressions de postes.

Qui imagine que la situation va s'améliorer avec 2 650 postes d'enseignants en moins dans le 2nd degré, quand le nombre d'élèves augmente ? Qui imagine pouvoir renforcer l'accompagnement nécessaire à la réussite de tous les élèves dans ces conditions ? Qui imagine que cette réforme puisse se faire dans de bonnes conditions quand on annonce la suppression de 400 postes de personnels administratifs alors que le Ministère de l'Éducation Nationale est déjà celui qui compte le moins de gestionnaires par agent ?

Pour le Sgen-CFDT, le Ministre organise et manipule la pénurie plutôt que de proposer des changements concertés et construits avec les personnels concernés. C'est pour cette raison que le Sgen-CFDT appelle, avec d'autres organisations syndicales, les personnels de l'Éducation Nationale à une journée de grève le 12 novembre prochain

- **Les écoles :**

Nous constatons que les prévisions d'effectifs ont été réalisées à cette rentrée. La réduction importante de stagiaires 2018 n'avait aucune légitimité démographique à part le choix politique d'embauches de contractuels. A ce sujet, le Sgen-CFDT exprime à nouveau son désaccord car cette décision nuit à une formation de qualité des personnels de l'Éducation nationale.

- **E-lyco**

Sur sa page d'accueil, E-lyco se présente comme « un environnement numérique de travail mis à disposition du public et des différentes composantes de la communauté éducative du second degré (...) par un partenariat regroupant le Rectorat de Nantes, le Conseil Régional

des Pays de la Loire et les Conseils Départementaux ». « Ses fonctionnalités sont définies au regard des attentes des utilisateurs que sont les élèves, les parents d'élèves, les enseignants et personnels des établissements scolaires et des collectivités. »

Comme tous les ans, la rentrée scolaire a eu lieu en septembre mais E-Lyco, lui, a fait l'école buissonnière : Pas de cahier de texte en ligne, pas de messagerie, pas de possibilité de faire l'appel ! Une catastrophe en terme d'image et de communication pour les établissements scolaires ! Une réelle atteinte aux conditions de travail des équipes!

Pour assurer ces services, certains établissements ont été contraints de basculer vers une solution payante, à leurs frais.

Le Sgen-CFDT souhaite connaître quels étaient les engagements contractuels du prestataire en terme de calendrier de livraison, les pénalités de retard prévues et surtout la date à laquelle E-Lyco sera pleinement opérationnel pour l'ensemble de ses usagers ?

Nous saluons la mise en œuvre de de la quatrième vague d'équipements numériques dans les collèges. Nous regrettons que le calendrier des interventions n'est pas lieu pendant les vacances de la Toussaint. Pouvons-nous connaître les établissements ou les bassins d'établissements touchés par cette 4ème vague ?

- **Agents du CD**

Nos adhérents en collège nous alertent régulièrement sur les conditions de travail en flux tendu des agents du Conseil Départemental intervenant dans les collèges. En cas de congés maladies, les situations deviennent difficiles pour ces équipes et ont des répercussions sur les conditions de travail de tous. Certaines salles sont fermées et ne sont plus utilisées. De nombreux collègues n'ont plus de salle pour pouvoir s'isoler et travailler entre 2 cours, le taux d'occupation des salles étant à son maximum.

- **Sectorisation des collèges**

Pour finir une réflexion concernant la sectorisation.

Les collègues du collège de Petite Lande à Rezé sont inquiets. Les constructions d'immeubles sont nombreuses dans leur secteur. Ce collège pourrait donc accueillir bientôt de nouveaux élèves. Ne pourrait-il y avoir une réflexion concernant une resectorisation des élèves résidant à Pont-Saint-Martin vers l'un des deux collèges de Saint-Philbert de Grandlieu, Pont-Saint-Martin, commune qui a fait le choix de la communauté de communes de Grandlieu plutôt que celle de la Métropole nantaise. Étant donné la densification urbaine sur Rezé, il est urgent d'évoquer la sectorisation à une autre échelle que celle de la seule commune de Rezé, en imaginant des solutions réalistes et soutenables pour les élèves et les personnels.